

Adresse

Rue de Caraman 13 - 7300 BOUSSU

☎ 065 76 61 40

☎ 0477 80 11 49

✉ secps@itcb.be

Site: www.eps-boussu-ath.be

Direction

Pierre COQUELET

Nos bureaux sont ouverts :

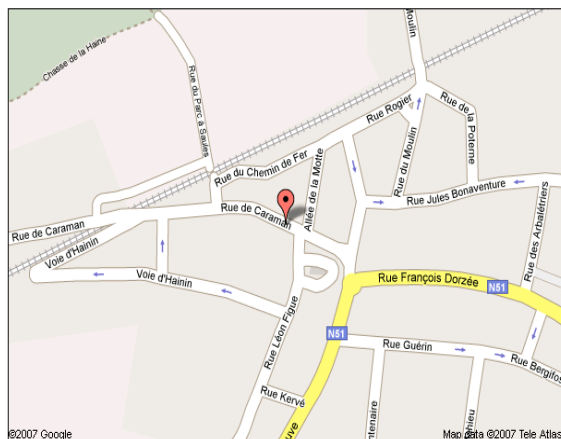
Du lundi au vendredi de 17h00 à 20h30

Inscriptions :

Dès le 30 août à Boussu (du lundi au vendredi 14h—20h)

Le 29 août (14h—20h) et à partir du 4 septembre à Ath (du lundi au jeudi)

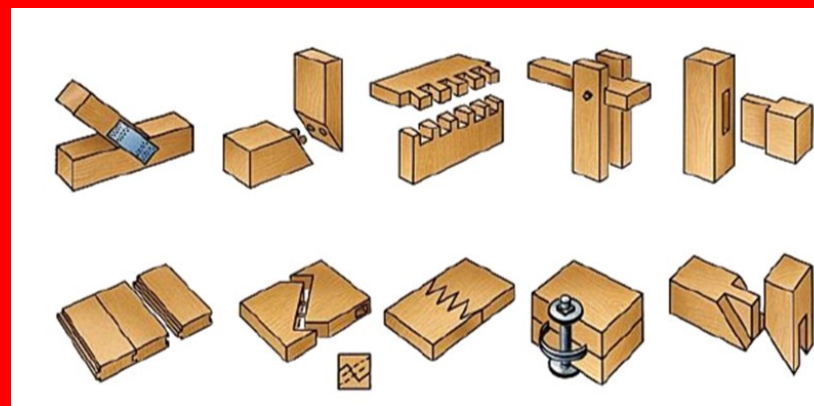
Plan d'accès :



Institut Technique et Professionnel

Les Aumôniers du Travail

Promotion sociale



OUVRIER MENUISIER

PRATIQUE DES ASSEMBLAGES:

NIVEAU 1



Cette formation vise à permettre à l'étudiant :

- de développer des savoirs, savoir-faire et savoir être qui lui permettront au départ d'une épure, en respectant un mode opératoire, de réaliser manuellement et mécaniquement des assemblages de base ;
- de découvrir les assemblages de base, les machines et outillages rencontrés dans un atelier de menuiserie ;

L'étudiant sera alors capable :

- d'appliquer les techniques d'exécution d'un cadre de synthèse avec moulure et feuillure ou moulure et rainure ;
- de caractériser les différents assemblages rentrant dans ce cadre de synthèse ;
- de respecter la conformité du cadre de l'élément au plan.

Conditions d'admission

Certificat d'études de base (CEB) ou test d'admission

Droits d'inscription

73,60 €

20 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants de moins de 18 ans, les bénéficiaires de l'AVIQ, les bénéficiaires du CPAS, les enseignants sous certaines conditions.

Horaire des cours

120 périodes

Le mercredi du 13/09/2017 au 30/05/2018

De 17h30 à 20h50

Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?

- ✓ Fournir ma carte d'identité pour photocopie.
- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat.
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement.
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...) ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente ou réussir un test d'admission pour entrer en formation.
- ✓ Payer les droits d'inscription en fonction de votre statut.
- ✓ Autres démarches :

Je suis demandeur d'emploi :

—> je remets mon numéro d'inscription du Forem.

Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> je le signale au secrétariat et je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration.

Je suis inscrit auprès de l'AWIPH :

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AWIPH.

J'ai moins de 18ans :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription.

Une attention toute particulière est accordée aux étudiants en situation de handicap. Chaque situation est étudiée individuellement et les conseils des études mettent tout en œuvre pour essayer de rendre l'apprentissage accessible à tous.

Personne de référence à contacter: Mme Degrève Sophie